

Plan pollinisateurs : la déception Attendre 18 ans pour un plan si peu ambitieux, les apiculteurs s'interrogent



Christian PONS
Président de l'UNAF

Tel est le titre que nous avons donné au communiqué de presse. Ce nouveau « plan », issu des arbitrages ministériels de ces derniers mois, comporte certes quelques infimes avancées, mais s'avère fort décevant et mériterait une réécriture afin de préciser certaines dispositions, permettant d'assurer une véritable protection des pollinisateurs. Comme les autres syndicats apicoles, l'UNAF a été tenue à la marge des discussions, malgré une participation

active aux travaux, par des contributions, des propositions écrites qui n'ont tout simplement pas été retenues. Un plan pollinisateurs concerne les abeilles et donc les apiculteurs, mais notre parole n'a pas été prise en compte. C'est un comble : circulez, vous n'avez rien à voir ! Mais il ne faut pas se faire d'illusion. La FNSEA a freiné des quatre fers et a pesé de tout son poids auprès du ministre de l'Agriculture pour que le nouvel arrêté abeille soit le plus « light » possible, le moins contraignant et que de nombreuses dérogations soient possibles pour en vider le sens. Certains auraient même su qu'elle a fait réécrire le texte plusieurs fois pendant le week-end précédent la parution de celui-ci afin qu'il corresponde bien à ses visées. Comme les plans Ecophyto, c'est encore une opportunité ratée qui aurait pourtant dû permettre de préserver les abeilles et les pollinisateurs. La situation est préoccupante mais nous tergiversons et perdons du temps.

Frelon

Nous avons interrogé un chercheur de l'INRAE de Bordeaux afin de faire le point sur le nouveau frelon et faire un état des lieux de la lutte contre le frelon asiatique. Nous constatons hélas peu d'avancées qui nous laisseraient espérer une diminution de la prédation sur nos ruches. Un élément nouveau : les dépenses payées par le propriétaire d'un bien loué pour détruire un nid de frelon sont déductibles des revenus fonciers. Elles doivent être renseignées dans les dépenses d'entretien lors de la déclaration d'impôts (BOI-RFPI-BASE- 20-30-10).

Rotary Club

Un nouveau partenariat vient d'être signé entre l'UNAF et les Rotary Club qui souhaitent s'investir dans la protection de l'environnement et la biodiversité. Le Rotary Club a choisi cette année une action forte à l'échelon national en faveur des abeilles et des pollinisateurs. Ils ont vendu des rosiers et, avec l'argent récolté, ils vont mettre à disposition des ruchers-écoles des ruches pour renforcer l'offre de formation. Le nombre de ruches offertes, sans la colonie d'abeilles, oscille entre 8 et 15 par rucher-école selon les moyens et les disponibilités. Les responsables des ruchers-écoles souhaitant bénéficier de cette opération ont été informés et devaient impérativement se manifester auprès de l'UNAF avant le 15 décembre. Tya Darnal coordonnera les demandes et les

transmettra aux différents Rotary Club pour une livraison au début du printemps (e-mail : tya.darnal@unaf-apiculture.info).

APlCité®

Notre label, qui a pour vocation d'évaluer et de valoriser l'action des communes, des plus petites aux plus importantes, connaît un succès croissant, et c'est pour nous une très belle récompense. 93 communes ont été labellisées lors de la 6^e édition qui s'est déroulée le 15 novembre à Paris, au siège de la Société nationale d'horticulture de France. Certaines ont obtenu une abeille, d'autres deux et quelques-unes se sont vues distinguées avec trois abeilles. Nous tenons à féliciter l'ensemble des communes qui sont engagées dans ce label, et tout particulièrement celles qui avaient précédemment obtenu une ou deux abeilles, qui ont concrètement agi sur le terrain et qui, au vu de leurs résultats, ont réussi à gagner lors de la nouvelle évaluation une abeille supplémentaire. Plus de 120 personnes se sont déplacées des quatre coins de France pour participer à ce grand moment de rencontre et de convivialité et partager expériences du terrain et projet de territoire. Bravo à tous ! Gageons que l'an prochain, nous serons encore plus nombreux !

Salon des maires et des collectivités locales

Dans le prolongement du programme Abeille, Sentinelle de l'Environnement® et du label APlCité®, l'UNAF participe depuis 4 ans au Salon des maires qui s'est tenu du 15 au 18 novembre 2021 à Paris. Cet événement rassemble les élus des 34 968 communes que compte notre pays. C'est une vraie opportunité de les rencontrer, de leur parler apiculture et de leur présenter nos programmes. C'est aussi l'occasion de faire en sorte que les collectivités, de plus en plus sensibles à nos combats, agissent sur le terrain pour soutenir les apiculteurs et préserver les abeilles et les pollinisateurs. Leurs actions sont souvent plus concrètes et plus efficaces que les vagues promesses d'un plan pollinisateurs...

Assises nationales de la biodiversité

Les prix Villes de Miel ont été remis aux Assises de la biodiversité qui se sont tenues les 3 et 4 novembre dernier. Ce concours organisé par les Eco Maires, en collaboration avec l'UNAF, a été l'occasion de récompenser des villes méritantes et impliquées dans la lutte pour la sauvegarde de l'abeille.

Concours des miels de France

En raison de la situation sanitaire qui semble se dégrader une nouvelle fois, nous ne savons plus, à l'heure actuelle, où le Concours des miels de France pourra se dérouler. Soit à Paris, mais cela semble compromis, soit comme pour la précédente édition réparti chez nos différents partenaires.

D'ici là, je m'associe à l'ensemble des membres de l'UNAF, administrateurs et salariés, pour vous adresser de belles et chaleureuses fêtes de fin d'année entouré de ceux et celles qui vous sont cher(e)s.